FONDE EN 1891

LE NUMERO 15 CENTIMES

L'Egalité
DE ROUBAIX-TOURCOING

Lundi 3 Juillet 1922

LE NUMERO 15 CENTIMES

Le Problème difficile des dettes de guerre

La France doit aux Alliés plus que l'Allemagne lui doit

Paris, 1er juillet. — Le départ de « La Savoie », à bord de laquelle s'embarquera M. Parmentier, directeur général du mouvement des fonds au ministère des Finances, chargé de mission auprès du gouvernement américain, est retardé d'un jour, et n'aura lieu que lundi.

On croit savoir que le gouvernement français va mettre également au courant le gouvernement anglais des instructions données à son représentant, en ce qui concerne les dettes interalliées.

Le simple énoncé des données du problème en question, suffit d'ailleurs à démontrer la difficulté de la solution. En effet les sommes dûes par la France aux Etats-Unis, représentent 3.330 millions de dollars, la dette de la France envers la Grande-Bretagne est de 250 millions de dollars.

Pour s'acquitter de cette somme en 25 ans à raison seulement d'un intérêt de 4 1/2 0/0, la France devrait payer une annuité égale à 1.523 millions de marks or.

Cependant, l'Allemagne, d'après l'état de paiement du 6 mai 1921, doit payer par an jusqu'à acquittement des 132 milliards de marks-or qui constituent le montant de sa dette envers les Alliés :

1° Une partie fixe, évaluée à 2 milliards de marks-or ;

2° Une partie variable égale à 26 0/0 de la valeur de ses exportations.

Sur ces sommes, la France ne doit toucher que 52 0/0, soit théoriquement un milliard 40 millions de marks-or payé en espèce. Encore convient-il de remarquer que la commission des réparations, par sa décision du 13 mars dernier, a accordé un moratorium à l'Allemagne, qui l'autorise à ne verser en 1922 que 729 millions de marks or en espèces, soit seulement pour la France, moins de 375 millions de marks-or.

Les Américains semblent devoir être conciliants

Washington, 1er juillet. — Un haut fonctionnaire du Trésor a déclaré à un journaliste français que quoique la commission de la dette étrangère de la guerre mondiale ignore encore officiellement les instructions exactes de M. Parmentier, elle est prête à commencer la discussion de la question.

Il a ajouté que malgré l'autorité limitée que le Congrès a attribuée à la commission il y a de nombreux moyens d'arranger le remboursement et surtout la date à laquelle commencerait le paiement des intérêts.

Il a insisté sur l'excellente impression causée par l'annonce des prochaines conversations avec le représentant de la France, conversations qui aideront certainement à trouver les bases d'un accord final.

La Conférence de La Haye marque un temps d'arrêt

Elle pourra durer deux mois mais à quoi aboutira-t-elle ?

La Haye, 1er juillet.— La conférence marque un temps d'arrêt. Pendant deux jours, aucune réunion n'aura lieu. Certaines Commissions, telle que celle des crédits, se sont même ajournées quasi « sine die », pour donner aux Russes le temps de rédiger leurs demandes et aux puissances le temps de les examiner. La nature même des travaux exige de tels délais, car il s'agit de faits et de chiffres qui, après avoir été recueillis, ont besoin d'être examinés, puis vérifiés. Ce faisant, la conférence demeure dans la ligne de conduite tracée par M. Van Karnebeek et approuvée par les puissances.

D'autre part, la nécessité pour les délégués de ne rien décider sans en référer à leurs gouvernements, les met dans l'obligation, chaque fois que le développement de la discussion avec les Russes l'exige, de marquer un temps d'arrêt pour leur propre réflexion et celle de leurs mandants. De là, l'arrêt d'aujourd'hui.

Au surplus, la conversation avec les Russes permettrait de déblayer un grand nombre de sujets et d'obtenir sur trois points : programme des crédits, biens, dettes, des informations utiles.

On possède maintenant le montant provisoire des demandes russes pour une reconstruction partielle de la Russie, soit plus de 20 milliards. On sait que, dans la pensée des soviets, les restitutions de biens privés doivent se faire non pas en vertu du principe immuable de la propriété, mais dans la mesure où ils recevront tout ou partie de ces 20 milliards. Enfin, pour les dettes, on n'obtient aucune déclaration des soviets les reconnaissant. Tout au plus du fait de discuter des modalités et des chiffres et de vouloir adresser un questionnaire aux porteurs, peut-on conclure que les Russes ne les répudient pas « à priori ».

Le sujet est assez grave pour que les gouvernements en délibèrent avant de pousser plus avant la discussion.

L'impression générale est que si la conférence réussit à garder un caractère d'information, elle pourra durer au moins deux mois. Quant au succès final, bien peu de délégués y croient, tant sont énormes d'une part les besoins de la Russie et d'autre part, les divergences qui subsistent entre les soviets et les gouvernements. C'est seulement en supposant les difficultés résolues et par des prodiges d'habileté et de bonne volonté, que la conférence continuera à siéger.

Les coupures de Paris restent bien valables

Les petites coupures émises par la Chambre de Commerce de Paris portent la mention suivante :

« Les billets en circulation seront échangeables contre des billets de la Banque de France jusqu'au 1er juillet 1922 ».

Néanmoins, cette date se trouve prorogée en raison des dispositions arrêtées par le ministre du Commerce d'accord avec son collègue des Finances, dispositions qui fixent le délai de remboursement à s'ajouter à partir de l'émission, « quelle que soit d'ailleurs la clause imprimée sur les vi-

Après la reddition des rebelles irlandais

Les troupes de l'Etat libre arrêtent les Républicains

Dublin, 1er juillet. — L'Etat libre irlandais publie le communiqué suivant :

« La reddition du Palais de Justice a été faite sans conditions. La garnison entière a été faite prisonnière, y compris le général Rory, O'Connor, M. Lean Mallowes, membre du comité exécutif, ainsi que tous les principaux officiers de l'état-major républicain.

Avant de quitter le Palais de Justice, les insurgés ont détruit toutes leurs armes. Le total des prisonniers s'élève à 170. Les troupes de l'Etat libre ont eu 3 tués et 55 blessés, dont 5 officiers.

Selon les comptes rendus des journaux, le commandant des troupes nationales considérait hier soir la situation comme satisfaisante. Trois avants-postes rebelles ont offert de se rendre.

D'autre part, des bandes d'irréguliers se sont emparées de plusieurs immeubles dans l'artère principale de la ville, et en particuliers du bureau de poste et de deux hôtels.

Hier, les troupes de l'Etat libre ont commencé une campagne d'arrestations dans le comté de Donégal, où des bandes de républicains semaient la terreur.

De grandes quantités d'armes et de munitions ont été saisies.

Les rebelles inaugurent la tactique de Guérillas

Dublin, 1er juillet. — Quoique leur principale forteresse, le Palais de Justice, fût capturée, les rebelles ont d'autres fortes positions dans diverses parties de la ville, la plus grande partie de Sackville, l'une des principales artères de Dublin, notamment, est entre leurs mains.

De Valera, déclare-t-on, y dirige les opérations. Des bandes de rebelles circulent dans les rues et attaquent les soldats de l'Etat libre, qu'ils rencontrent isolés ou en petits groupes.

Les non combattants ont souvent à souffrir, au cours de ces attaques, qui paralysent la vie commerciale de la cité. Cette tactique de guerillas transforme la ville tout entière en un vaste champ de bataille et l'on prévoit que la lutte sera longue en raison, notamment, du nombre d'immeubles saisis par les rebelles et de la facilité avec laquelle ils peuvent évacuer la plupart de ces immeubles et en saisir et fortifier d'autres.

L'artillerie dont disposent les troupes de l'Etat libre ne leur est pas d'un grand avantage dans ces sortes d'opérations.

Le nombre des tués pour les journées de jeudi et de vendredi est diversement évalué de 40 à 60 ; il y a plus de 200 blessés.

Une affaire d'escroquerie aux dommages de guerre

Une bijoutière de Lens voulait escroquer un million à l'Etat

Le parquet de Béthune instruit actuellement une grosse affaire d'escroquerie aux dommages de guerre. Il s'agit d'une bijouterie de Lens : Mme X..., 60 ans, accusée d'avoir majoré ses dommages de guerre pour plus d'un million.

Elle avait porté comme disparus une forte quantité de bijoux, qui tout simplement avaient été déposés, en une cassette envoyée par l'intéressée à Vannes (Morbihan). Le commissaire de police, chargé de l'enquête sur cette affaire, a pu saisir la clef de ladite cassette au moment où Mme X... allait précisément l'envoyer également à Vannes.

MON CINE

LES DEUX ECOLES

Le Pape est bien embêté. Mais l'objet de ses soucis ça n'est pas tant la santé de la chrétienté qui, depuis l'institution des saints Pères, va de Pie en Pie, que les fantaisies de la mode féminine.

Le cardinal Gaspari ne l'a pas caché à une « reporteuse » d'un journal féministe et catholique. Les femmes italiennes, dit le prélat, portent leurs jupes jusqu'aux genoux. Et le haut ! Ah ! le haut ... ». Et après un court silence, il ajouta : « C'est une honte et le Saint Père en est chaque jour d'avantage préoccupé ».

En matière de religion appliquée à la couture, il semble pourtant qu'il y ait deux écoles. Il y a celle de Tartufe qui jetait un mouchoir sur les épaules de la bonne ne en disant d'un air dégoûté : « Cachez ! cachez ce sein que je ne saurais voir ! ».

Et il y a celle de ce cardinal prédécesseur dans l'emploi de Mgr Gasparri, à qui l'on faisait remarquer la superbe croix en brillants qui ornait la poitrine décolletée d'une dame de la société romaine.

« La belle croix, en effet, dit le cardinal, et il ajouta doucement en italien : « E piu Tello il calvario ! ». En admirant le calvaire plus encore que la croix, le prélat montrait un esprit peu enclin à craindre les effets de la tentation et à prendre un journal de modes pour le bréviaire de Satan.

Sans doute, pensait-il, que si Dieu a créé les bons vins pour les boire, il a aussi créé les belles choses pour les voir, et que ce n'est pas un péché que d'admirer le créateur dans sa créature.

Aussi bien, le Pape ferait-il mieux de prendre ce dernier parti plutôt que de méditer sur l'anathème qu'il va lancer sur les modes du temps. Car s'il met la main à une encyclique pour les réprouver, il peut la commencer par « digitus in oculo ». C'est, en effet, se mettre le doigt dans l'œil que de s'imaginer qu'on peut, par décret, changer ce que les femmes ont décidé de faire. Si elles veulent montrer leurs jambes, ce n'est ni Dieu, ni le Diable qui les en empêcheront.

F. VERMEERSCH.

POUR LES ENFANTS DU PEUPLE

La Cure d'Air Scolaire

HEUREUX RESULTATS D'UNE ŒUVRE A ENCOURAGER & DEVELOPPER

Parmi l'éclatante floraison d'œuvres humanitaires et sociales dont le Nord se glorifie à juste titre, nous devons mettre en bonne place pour la vaillante initiative de ses organisateurs et son but d'intérêt essentiellement populaire : *La Cure d'air Scolaire.*

Si un poète audacieux songeait aujourd'hui à refaire la fameuse fable de La Fontaine, « Les Animaux malades de la peste », le mal terrible qu'il dénoncerait comme susceptible d'enrichir en un jour l'Achéron, ce n'est pas la peste que le doux rêveur hésité si longtemps à nommer, tant le souvenir des ravages causés par elle aux sombres époques de l'Histoire éveille de funestes images. C'est à coup sûr *la mortalité infantile.*

M. Georges PETIT
Président de « La Cure d'Air »

Voilà l'ogresse abominable qui, penchée sur les berceaux, se réjouit des pleurs des mères et des espoirs d'avenir détruits avant leur éclosion. Elle décime les générations futures avec plus d'ardeur meurtrière que les guerres les plus sanglantes et les épidémies les plus dévastatrices.

Les esprits avertis s'épouvantent de me le nôtre, où la faible natalité ne réussit le nôtre, où la faible natalité ne réussit pas à compenser les pertes d'une mortalité générale toujours alarmante, malgré les progrès de la Science et de l'Hygiène publique, trop lents il est vrai à produire leurs effets parce qu'ils se butent d'habitude à une routine séculaire.

Inquiets de cette situation, si lourde de graves conséquences, des patriotes avisés prêchent, avec une conviction d'apôtres, la repopulation. Mais, à notre époque de vie difficile et chère, les disciples se font rares et la foi ardente trouve, dans le calcul raisonné, un obstacle à ses élans.

Au lieu de viser un but presque insaisissable, il apparaît plus sage et moins ambitieux de chercher à garder ce que l'on possède, c'est-à-dire de défendre contre la mort toutes les frêles existences qui ne demandent qu'à s'épanouir.

Telles sont les raisons pratiques et dignes de susciter l'approbation générale, qui ont inspiré les fondateurs de la *Cure d'air scolaire* dans le Nord.

Tout le mérite agissant de cette idée salvatrice de l'enfance pauvre et débile, dans notre populeux et laborieux département, revient à M. Georges Petit, philanthrope actif, animé d'un esprit réalisateur. L'œuvre généreuse qu'il a su mettre sur pied, en dépit de maintes difficultés de nature à affaiblir des courages moins tenaces, est aujourd'hui en pleine voie de développement, profitable à la santé, aux forces physiques et morales des Enfants du Peuple, futurs créateurs de travail et de richesses nationales.

Institution humanitaire

Nous voudrions pouvoir exposer en détail l'origine et le fonctionnement de la *Cure d'air Scolaire*, qui a déjà donné de merveilleux résultats depuis sa récente fondation, mais nous sommes obligés de limiter et d'esquisser à grands traits cette bienfaisante institution.

En 1913, sur l'intelligente initiative de M. Georges Petit était créée l'Union des Mutualités Scolaires de l'Arrondissement de Lille, dans le but d'envoyer à la mer des enfants débiles, désignés par le service médical dans nos Ecoles en vue de leur permettre de puiser, au grand air vivifiant des plages, la santé que leur refusaient les courettes insalubres et les taudis de nos quartiers ouvriers.

La vigilante propagande vaillamment entreprise par M. Georges Petit groupa, en quelques mois, toutes les Mutualités Scolaires de notre arrondissement, soit onze Sociétés, réunissant 20.375 adhérents et vit tous les amis de l'Ecole laïque, députés, sénateurs, élus cantonaux, bureaux d'Amicales, s'inscrire au nombre de ses membres honoraires.

Dès la première année de la fondation la *Cure d'air Scolaire* envoyait, pendant trois semaines au Sanotorium de Zuydcoote, 346 enfants débiles, 179 garçons et 167 fillettes. Mensurés à leur départ et à leur retour, ils accusèrent tous, après leur séjour à Zuydcoote, des gains appréciables en poids et en taille ; ils rentrèrent dans leur famille avec une santé notablement améliorée et enchantés de leur villégiature passée en journées joyeuses et fortifiantes au bord de la mer, sans qu'il en causât un sou aux familles.

Interrompue pendant les cruelles années de guerre et d'invasion, la *Cure d'air* fut reconstituée en 1919, grâce à l'action inlassable de son dévoué président, M. Georges Petit.

L'an dernier, 175 enfants chétifs, désignés par voie d'examen médical, furent envoyés au Sanatorium marin de Zuydcoote, où ils restèrent du 21 juillet au 20 août. Tous, faibles et maladifs au début, sont rentrés chez eux plus robustes et mieux portants. Les augmentations de poids, de périmètre thoracique enregistrées par les médecins, indiquaient en moyenne deux kilos de gain par enfant et 5 centimètres de développement.

Les parents ont eu la joie de constater au retour, la merveilleuse transformation survenue dans l'état général de leurs enfants.

Persuadés que leur œuvre, si démonstrative si appréciée des familles, n'est qu'un commencement et qu'ils ont encore beaucoup à faire, les organisateurs de la *Cure d'air* souhaitent d'étendre ses bienfaits à toutes les Mutualités scolaires du département du Nord. Ce n'est pas seulement à Lille malheureusement, à Roubaix, Tourcoing et dans leur banlieue que l'on voit des enfants débiles et souffreteux. On en rencontre aussi, en trop grande quantité, dans tous les centres industriels ou miniers de nos divers arrondissements. Il est donc souhaitable, nécessaire même, que les mômes de ces régions puissent, comme ceux de Lille, bénéficier d'un séjour régénérateur au souffle des brises salines, susceptibles de réparer, dans leur petit corps débile, les ravages trop souvent mortels causés par les logements insalubres et une alimentation insuffisante.

Pour réaliser ce généreux projet et tendre une main secourable à l'enfance miséreuse que guette la tuberculose, l'argent, en ces temps de vie chère, même dans nos villages de pêcheurs ou dans la verdure des campagnes, est indispensable. Le Conseil Général du Nord qui a déjà voté une subvention à la *Cure d'air*, ne manquera sans doute pas à ses traditions louables de solidarité sociale, en augmentant, à sa prochaine session, ses subsides en faveur de cette institution éminemment humanitaire, pour en assurer l'extension.

La *Cure d'air* répond à un véritable besoin d'utilité publique et l'excellence de son but ne saurait échapper à l'attention des Pouvoirs publics et de nos assemblées délibérantes.

Nous sommes persuadés qu'elle sera efficacement aidée par tous ceux qui ont à cœur l'avenir de l'Enfance ouvrière du Nord.

Cette œuvre de générosité et de dévouement humanitaire verra ainsi grandir son fertile champ d'action, sous l'habile présidence de M. Georges Petit, avec la précieuse collaboration de MM. Gérard, Jacquemart, Prot, inspecteurs primaires ; Rogeau, Legrand qui sont, avec lui, les véritables artisans de cette exemplaire institution.

Dès l'an prochain, l'Union des Mutualistes Scolaires de l'Arrondissement de Lille deviendra l'Union départementale. La Fédération ainsi constituée s'efforcera de coordonner ses efforts avec ceux des Bureaux des Ecoles des différentes villes du Nord, en vue d'une action commune pour un large geste sauveur de l'enfance pauvre et chétive, pâlie par les privations de nourriture et de grand air.

E. P.

LE PRETENDU RAPT D'UNE PETITE FILLE ABANDONNEE

Paris, 1er juillet. — Marie Hulot, cette domestique qui avait déclaré à la police qu'une dame en noir lui avait volé sa petite fille à la porte d'un bureau de placement, a, pressée de questions, déclaré :

« On ne m'a pas volé ma petite, je l'ai abandonnée : lorsque le 22 mai je suis sortie de la Maternité, j'avais l'espoir de pouvoir la confier à la Pouponnière de l'hôpital, mais j'ai pensé qu'il faudrait encore payer. Songeant que j'arrivais difficilement à élever les deux autres enfants, j'ai erré pendant deux heures ; je me suis arrêtée dans un square, j'ai allaité ma petite une dernière fois, puis je l'ai abandonnée..

— Pourquoi avez-vous raconté la fable de l'inconue ?

— La Maternité m'avait convoquée pour conduire mon enfant à sa pouponnière. Je suis venue seule. Interrogée, j'ai inventé cette histoire. C'est alors qu'une infirmière me conduisit au commissaire de police.

On sait la suite : Mlle Hulot pleure. C'est en vain qu'on lui demande si elle se souvient de l'endroit où elle abandonna Suzanne, elle ne se rappelle rien.

De l'enquête faite à Paris, il apparaît qu'aucun enfant n'a été trouvé sur la voie publique, le 22 mai. Mlle Hulot dit-elle bien toute la vérité ?

Après le meurtre du Ministre Rathenau

Un complice des assassins a été arrêté en Amérique

New-York, 1er juillet. — Les agents de la sûreté new-yorkaise ont arrêté, sur le paquebot « Président-Taft », qui arrivait d'Europe, un individu nommé Max Petersen, qui s'était glissé à bord de ce navire à l'insu du capitaine.

Les officiers du navire ont déclaré que Peteresen ne leur avait pas caché qu'il appartenait à la brigade Ehrard, qu'il connaissait tout ce qui concernait l'assassinat de M. Rathenau et qu'il craignait de rentrer en Allemagne, où il était convaincu qu'il serait mis à mort.

Le propriétaire de l'auto a été également arrêté

Berlin, 1er juillet. — L'industriel Kuechenmeister, de Freiberg, propriétaire de l'automobile qui a servi aux meurtriers de M. Rathenau, vient d'être arrêté dans le Tyrol. Il avait mis sciemment son automobile à la disposition des meurtriers.

Syndiqués et Socialistes manifesteront à Berlin

Berlin, 1er juillet. — La Fédération Générale des Syndicats, d'accord avec la Fédération des Employés et les trois Partis Socialistes, invite la population à manifester, mardi 4 juillet, en faveur de la loi pour la protection de la République et l'amnistie des condamnés politiques des gauches.

En raison de cette manifestation, les ouvriers suspendront leur travail, mardi de 1 heure à 6 heures. Les tramways et autres moyens de transport ne fonctionneront pas de 1 heure à 5 heures. Les chemins de fer suspendront leur trafic pendant une demi-heure.

L'ex-kromprinz bavarois mis en accusation

Munich, 1er juillet. — A la Chambre bavaroise, le député communiste Graf a déclaré que l'ancien président du Conseil, M. Von Kahr, avait assisté régulièrement aux séances de l'organisation « Consul ».

Il a demandé au gouvernement de mettre ce dernier en accusation, de même que l'ex-kronprinz bavarois et le chef de la reichswehr bavaroise.

Un déserteur espion arrêté en Normandie

Caen, 1er juillet. — On a arrêté à Falaise, un marchand de cycles, connu sous le nom de Cossée et qui est en réalité un nommé Varvin, déserteur du 17e régiment de dragons, d'Auxonne, depuis le mois d'avril 1914. Varvin, qui s'est caché en Belgique pendant toute la guerre, est en outre soupçonné d'espionnage.

Une Conférence socialiste mouvementée à Paris

Vandervelde a parlé — seul — du procès des Mencheviks

Paris, 1er juillet. — Dès 20 heures, un public nombreux se presse à la porte de la Société de Géographie où a lieu la Conférence contradictoire de Vandervelde.

A 20 h. 30, une légère bagarre se produit entre Communistes et Socialistes, les Communistes veulent forcer la porte aux cris de « Vivent les Soviets » mais ils sont refoulés par les agents.

A 20 h. 45, les Communistes Frossard, Senard et Georges Pioch arrivent à la Société de Géographie. Ils sont reçus à la porte par Renaudel qui leur expose qu'à la suite des articles de « L'Humanité » et de « L'Internationale », les Socialistes ne peuvent permettre l'entrée des Communistes dans la salle. Frossard insiste pour qu'on laisse entrer quelques communistes mais Renaudel persiste dans son refus.

A la suite de cela, Frossard, Georges Pioch et Senard, après avoir délibéré quelques instants, décident de se retirer et de ne pas répondre contradictoirement à Vandervelde.

Au dehors, les manifestants de plus en plus nombreux, accueillent par de nombreux coups de sifflet Renaudel qui accompagne Frossard. Les manifestants maintenus par des cordons d'agents chantent « L'Internationale » et sont refoulés petit à petit.

Après que le Président de la Ligue des Droits de l'Homme lui eut souhaité la bienvenue, Vandervelde a rappelé les circonstances qui l'avaient amené à accepter de présenter la défense des Mencheviks accusés de haute trahison par le gouvernement soviétique.

Il a rappelé les circonstances anormales dans lesquelles s'est déroulé le procès où le Ministère public était tenu par l'un des Ministres des Soviets et où les droits de la défense ont été réduits au plus strict minimum ce qui l'a obligé à quitter Moscou avant la fin du procès.

En terminant, il a critiqué certains organismes du régime soviétique et particulièrement celui de la Justice et a demandé au Prolétariat Français comme au Prolétariat du monde entier d'intervenir énergiquement afin d'empêcher la mise à exécution de sentences éventuelles trop sévères et contraires à la justice.

LES VEUVES DE GUERRE NE SERONT PAS LICENCIÉES

Paris, 1er juillet. — La direction des manufactures de l'Etat qui disait hier que certaines veuves de guerre pourraient faire partie des employées licenciées par suite de la suppression de 50.000 emplois, revient aujourd'hui, devant l'émotion qui en est résulté, sur ses intentions, et fait connaître que les suppressions portront sur les services devenus inutiles en temps de paix.

D'autre part, des fonctionnaires atteints par la limite d'âge ou qui prendront leur retraite ne seront pas remplacés. Mais il ne s'agit pas de licencier les veuves de guerre.

La direction des manufactures de l'Etat a fait savoir, ce matin, qu'il n'est prévu aucun licenciement de veuves de guerre dans ses établissements, plus que dans les manufactures de tabac. Elles sont d'ailleurs ou seront titularisées dans leur emploi.

Un drame mystérieux dans un hôtel parisien

Un jeune homme a été trouvé assassiné dans une chambre

Paris, 1er juillet. — On a découvert aujourd'hui dans la chambre d'un autre locataire à l'hôtel situé 201, avenue Daumesnil, le cadavre de Charles Verrier, 22 ans, sans profession, qui portait une blessure produite par une arme à feu au-dessus de l'oreille gauche.

Les premiers éléments de l'enquête ont permis d'établir que Verrier, né à Draguignan, où son père est encore actuellement contrôleur des contributions indirectes, occupait une chambre à l'hôtel, au 3e étage depuis quatre mois environ.

Verrier était un garçon sérieux, mais qui ne se livrait à aucune profession et professait, paraît-il, des idées anarchistes. Il y a un mois environ, sachant qu'à son hôtel une chambre était disponible, au 6e étage, il la loua pour un de ses amis, qui vint s'y installer aussitôt. Celui-ci, qui est opérateur de T. S. F. à la Tour Eiffel, se nomme Raymond Richelet et est né à Chaumont (Haute-Marne), s'est un garçon très rangé, qui partait tous les jours à son travail. Il a disparu depuis hier soir de l'hôtel.

On suppose que c'est ce dernier qui a commis le crime, entre 7 et 8 heures hier soir.

Le cadavre a été trouvé à terre, la tête engagée sous le lit. Un revolver à six coups encore chargé de cinq balles était placé près d'un oreiller retourné ; aucune trace de lutte n'a été relevée. Par contre, des traces de sang ont été remarquées près du lit et l'on a retrouvé dans un seau à toilettes plusieurs serviettes imbibées de sang avec lesquelles l'assassin a dû s'essuyer les mains. Le revolver trouvé à la tête du lit, qui était éloigné de la main de la victime, permet d'écarter l'hypothèse d'un suicide. Un inspecteur s'est rendu à la Tour Eiffel dans la soirée, afin de savoir si Richelet s'était rendu à une heure quelconque à son bureau et recueillir divers renseignements sur lui.

Le corps de Verrier sera transporté à la Morgue aux fins d'autopsie. Les recherches continuent.

L'AMIE DU BANQUIER FAILLI NE SERA PAS POURSUIVIE

Paris, 1er juillet — On sait dans quelles circonstances Mme Lee Bevan, la femme du banquier britannique poursuivi pour faillite, avait déposé une plainte de complicité de vol contre une demoiselle Pertuisot, qu'elle accusait d'avoir volé, à Vienne, en compagnie du banquier en fuite.

Une confrontation a eu lieu cet après-midi dans le cabinet de M. Paimart, juge d'instruction, chargé d'instruire cette affaire.

Mme Lee Bevan, qui a dû reconnaître le mal fondé de sa plainte, l'a retirée.

La quatrième étape du Tour de France cycliste

Brest-Les Sables d'Olonne a été gagnée par Thys, sur Peugeot

Les Sables d'Olonne, 1er juillet. — Les coureurs du tour de France Cycliste qui avaient quitté Brest ce matin à 2 heures, sont arrivés ici à la fin de la quatrième étape dans l'ordre suivant :

1er Thys, sur Peugeot ; 2. Gay ; 3. Hector Heusghem ; 4. Christophe ; 5. Dhers ; 6. Alancourt. Tous les six en 15 h. 16' 24".

Le favori Jacquinot a été victime de crevaisons multiples.

Les arrivées ont eu lieu ensuite dans cet ordre :

7e Lambot, en 15 h. 29' 52" ; 8. Alavoine, en 15 h. 41' 13" , 9. Leneaers, même temps ; 10. Sellier, même temps ; 11. Despontin, même temps ; 12. Brackman, même temps.

13. Pelletier, 15 h. 49' 14". — 14. Degy, 15 h. 59'. — 15. Rossius, 15 h. 59' 57". — 16. Masson, 16 h. 26' 06". — 17. Tiberghien, 16 h 26' 06". — 18. L. Heusghem, même temps. — 19. Matton, même temps. — 20. Wendels, 16 h. 36' 30". — 21. Rasqui, même temps. — 22 Nempon, 16 h. 43' 16". — 23. Barthélémy, 16 h. 30' 58". — 24. Gœthals, même temps. — 25. Bellenger, même temps. — 26. Jacquinot, 16 h. 58' 13". — 27. Mulier, 17 h. 08' 15". — 28. Roy, même temps. — 29. Staidaret, 17 h. 13' 19". — 30. Rière, même temps. — 31. Ernest Paul, même temps. — 32. Raboisson, même temps.

LE CLASSEMENT GENERAL

A la suite de cette étape, le classement général s'établit comme suit : 1er Christophe, 63 h. 19' 55". — 2e Thys, 63 h. 37' 52". — 3e Cellier, 63 h. 34'. — 4. Despontin, 64 h. 06' 03". — 5e H. Heusghem, 64 h. 13". — 6e Rossius, 64 h. 16' 06". — 7e Lambot, 64 h. 18' 42". — 8e Lenaers, 64 h. 0' 09". — 9e Alavoine, 64 h. 35' 28". — 10e Gay, 64 h. 51". — 11e Tiberghien, 64 h. 36' 07". — 12e Degy, 64 h. 36' 48". — 13e Jacquinot, 64 h. 52' 38". — 14e Allancourt, 64 h. 56' 57". — 15e Masson, 65 h. 08' 33". — 16e Bellanger, 65 h. 12' 42". — 17e Louis Heusghem, 65 h. 18' 14". — 18. Dhers, 65 h. 2.' 40". — 19e Barthélémy, 65 h. 28' 45". — 20e Pelletier, des secondes classes, 65 h. 35' 18". — 21e Matton, 2e des secondes classes, 65 h. 57' 57". — 22e Rasqui, 3e des secondes classes, 66 h. 06' 03".

UNE TÊTE D'OBUS A BLESSÉ TROIS GAMINS DE LENS

Les jeunes Théry Marcel, 8 ans, son frère Alfred, 4 ans et Gallet, 8 ans, demeurant cité de la fosse n. 11 des mines de Lens, s'amusaient vendredi après-midi à lancer des pierres sur des fils de fer barbelé tendus en face de l'habitation de leurs parents.

Marcel Théry ayant trouvé une tête d'obus, l'enfant ignorait ce qu'est un tel objet, le lança dans la même direction. Par suite du choc, l'engin de guerre fit explosion et renversa les trois bambins.

A leurs cris, des témoins de l'accident se précipitèrent à leur secours et les relevèrent ; Marcel Théry portait des blessures assez graves sur tout le corps ; les deux autres n'avaient que des blessures sans gravité. Néanmoins, ils furent tous trois transportés à l'Hôpital de Lens pour recevoir les soins que nécessite leur état.